



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18  
" " en exercice : 18  
" " qui ont pris part à la délibération : 14  
Date de la convocation : 10 septembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 16 SEPTEMBRE 2025  
2025 / 44**

L'an deux mil vingt-cinq et le seize du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, M. MANIGAND Hervé, Mme MOLARD Cindy, M. PACCLOUD Christian.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'EDITION DU BULLETIN MUNICIPAL 2025**

Mme le Maire présente la proposition de la société B71 Print s'élevant à 4 422 € TTC pour l'impression de 1 050 exemplaires du bulletin municipal 2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**ACCEPTE la proposition de la société B71 Print s'élevant 4 422 € TTC,  
AUTORISE Mme le Maire à signer cette commande et tout document se rattachant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Le Maire,  
Annick GRÉMY